

MAIRIE
DE
GRAMONT
82120

Té: 05/63/94/09/88

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 février 2011

L'an deux mille onze, le 21 février à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de GRAMONT, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BORDES Denys, Maire.

Présents: Mme BENECH Marie-Pierre, Melle BORDES Stéphanie, M. MOLES Aymeric, M. RAMIREZ Maurice, M. SUNÉ Jean-Claude, M. TRIFFAULT Claude, Mme VILLADIEU Claudine.

Absents Excusés : Mme FOURCADE Claude

Absents : Mme DELORME Gisèle, M. ETIENNE Patrice.

Monsieur TRIFFAULT Claude a été élu secrétaire.

ORDRE DU JOUR :

**1 : REHABILITATION ET AGRANDISSEMENT DE LA SALLE DES FETES :
DEMANDE SUBVENTION DETR 2011 :**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de réhabilitation et d'agrandissement de la salle des fêtes.

Au stade actuel, le montant des travaux est estimé à 228 000 € HT, honoraires d'architecte de 17 300 € HT compris. Il est possible de solliciter une subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR 2011.

Le Plan de financement de cette opération pourrait être le suivant :

Réserve parlementaire	11 400,00 €
Etat-DETR	57 000,00 €
Conseil Général (Contrat de contractualisation)	82 080,00 €
Conseil Régional	22 800,00 €
Commune	54 720,00 €
Total HT	228 000,00 €

Monsieur le Maire propose d'approuver le montant des travaux et le plan de financement prévisionnel.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

- Approuve le montant des travaux, honoraires d'architecte compris, s'élevant à 228 000 € HT,
- Approuve le plan de financement prévisionnel ci-dessus exposé,
- Sollicite auprès de l'Etat une subvention au taux le plus élevé possible,
- Autorise Monsieur le maire à signer tout acte et document conséquence des présentes.

QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur le Maire indique que la SAUR ne donnera pas d'informations particulières quant à la possibilité d'obtenir des tarifs préférentiels en cas de groupement sur la commune de Gramont pour la vidanges des fosses sceptiques ou toutes eaux.

La séance est levée à 21h00

Récapitulatif des délibérations prises lors de la séance du 21/02/2011 :

Délibération N° 2011-21/02-1 : Réhabilitation et agrandissement de la salle des fêtes : demande de subvention DETR 2011.

Signatures Membres du Conseil Municipal :

BORDES Denys	MAIRE		
VILLADIEU claudine	1er Adjoint		
RAMIREZ Maurice	2ème Adjoint		
TRIFFAULT Claude	3ème adjoint		
BORDES Sétphanie	Conseiller		
BENECH Marie-Pierre	Conseiller		
DELORME Gisèle	Conseiller	Absent	
ETIENNE Patrice	Conseiller	Absent	
FOURCADE Claude	Conseiller	Absente Excusée	
MOLES Aymeric	Conseiller		
SUNÉ Jean-claude	Conseiller		